

**COMMUNE DE FREHEL**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 28 novembre 2024**

Date de convocation : 22 novembre 2024

Date d'affichage : 22 novembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants : 15

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLEY, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, CUCULI, BRIARD, DURAND, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND.

Etaient absents : MM RENOARDIERE, BELLANGER, LEMOINE.

M SECRETAIN est nommé secrétaire.

**RAPPORTEUR** : Mme MOISAN

**DELIBERATION N°2024-2-067 : Autorisation donnée à Mme le Maire de déposer une autorisation d'urbanisme**

Dans le cadre du vote du budget avait été inscrit des travaux de rénovation énergétique concernant le poste de gendarmerie saisonnier (isolation extérieure et changement des menuiseries).

Ces travaux nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable.

Il convient d'autoriser Mme le Maire à déposer l'autorisation d'urbanisme.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Autorise** Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents permettant le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme concernant les travaux de rénovation énergétique pour le poste de gendarmerie saisonnier (isolation extérieure et changement des menuiseries),

**Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

  
Le Maire,  
Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Daniel SECRETAIN  


Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 23/11/2024

Le Maire,

  
Michèle MOISAN